

Enfants martyrs, enfants du silence

Autor(en): **Delaite, Anne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **95 (1986)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les enfants battus: une réalité

Enfants martyrs, enfants du silence



Anne Delaite

«Loïc avait quelques mois quand il est mort, il criait sans arrêt et très fort. Son père lui a donné un coup de poing, des coups de chaussures et, petite poupée de chair, il s'est tu à jamais.» (*Le Monde* daté 17-18 octobre 1982).

«Il aura fallu que Jean-Jacques meure subitement à deux ans et demi pour que l'on découvre que, comme lui, ses sœurs Martine, trois ans et demi et Thérèse, un an et demi, étaient laissées dans un abandon extrême, privées de nourriture et sans soins...» (*Le Monde* du 19 août 1981).

«Laetitia a dix ans à présent. Aveugle, invalide totale, elle restera grabataire à vie. Son père, son tortionnaire, dira d'elle, avant de se suicider dans sa prison: «C'était mon

Le phénomène n'est pas nouveau, mais il frappe aujourd'hui par son ampleur.

enfant préférée...» (*Le Monde* daté 16-17 mars 1982).

Loïc, Jean-Jacques, Laetitia, autant de petites victimes de la violence adulte qui mobilisent l'opinion par à-coups et déchaînent les passions avant que le silence ne retombe.

Ampleur du phénomène

Ce phénomène n'est pas nouveau mais il frappe aujourd'hui par sa nature diversifiée et par son ampleur. Le nombre de cas d'enfants maltraités a connu en effet une augmentation spectaculaire ces dernières années. Ce qui ne veut pas dire que le nombre de cas effectifs en chiffres absolus ait augmenté. Cette évolution est en effet particulièrement sen-

S'il est un problème volontiers tenu sous le boisseau, c'est bien celui des enfants maltraités, battus parfois jusqu'à la mort par leurs parents. Un million par année aux USA, selon le département de la santé, 20 000 en République d'Allemagne, une dizaine d'hospitalisations dans une ville comme Genève.¹ On n'en parle pas, ou si peu, surtout en Suisse où il n'est pas dans les usages de se mêler des affaires de son voisin. Révulsant notre conscience, l'idée même nous oblige à douter de notre degré de civilisation. Nous préférons donc ne pas y croire ou y penser comme à des crimes particulièrement odieux, mais rares. Et pourtant l'extension du phénomène, son caractère universel, montre qu'il s'agit d'un dysfonctionnement dont les causes ont été identifiées et que l'on pourrait, en conséquence, prévenir.

sible dans les pays industrialisés où les services de santé infantiles et les programmes d'aide sociale ont atteint un niveau de qualité et une extension qui permettent de détecter les cas d'enfants maltraités et de réagir en conséquence.

La fréquence de cet étonnant phénomène est variable mais elle n'est probablement nulle dans aucune région du monde. Dans certains pays, il est possible que ce comportement déviant s'intègre dans le cadre de traditions ancestrales qui le normalisent ou même l'absolvent (autorité absolue du père, droits parentaux, etc.). Quoi qu'il en soit les chiffres officiels sont souvent bien inférieurs à la vérité. Cette approximation a plusieurs causes: la plus sinistre, c'est l'énorme mur de silence qui entoure les enfants martyrs. Parce qu'elle s'exerce dans l'univers clos, privé donc sacré de la famille, parce qu'elle est évidemment niée par ses auteurs (qui parlent de chutes, d'accidents), parce qu'elle s'exerce le plus souvent contre des êtres encore dépourvus de parole et qu'elle paraît tellement contre nature qu'on préfère ne pas la voir, cette violence est rarement démasquée. Les voisins entendent les cris, mais refusent d'intervenir par indifférence, par lâcheté, par peur du scandale. Parfois aussi par une réelle ignorance. Il est vrai qu'il

est quelquefois difficile de faire la distinction entre une éducation trop sévère où un certain sadisme a sans doute sa part et un comportement déviant: comment deviner que ce garçonnet «toujours malade» est la victime expiatoire d'une mère de famille qui élève par ailleurs correctement ses autres enfants.

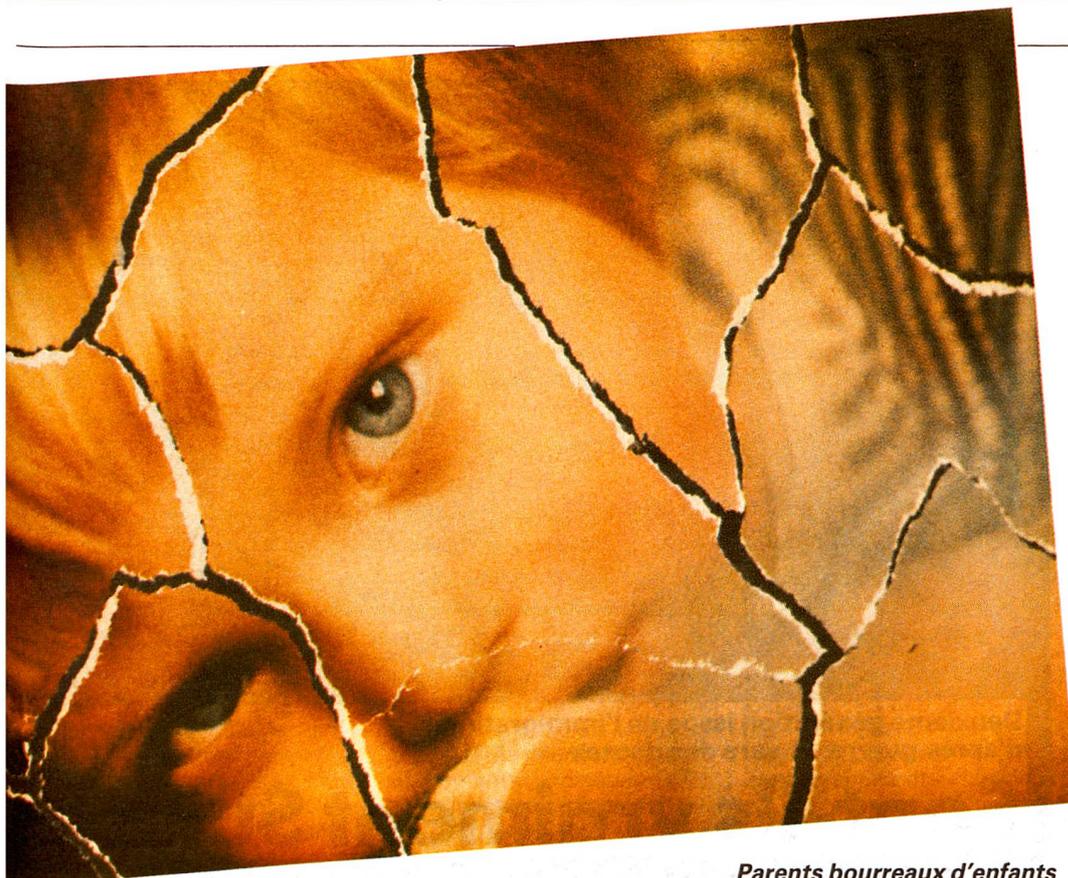
En Suisse, du point de vue numérique et par rapport à d'autres pays, ce phénomène ne représente pas un problème majeur de médecine préventive et sociale. Il existe cependant comme ailleurs, ainsi qu'en témoignent à intervalles plus ou moins réguliers dans la presse, la chronique judiciaire et celle des faits divers.

Syndrome de l'enfant battu

Au plan médical, la reconnaissance du «syndrome de l'enfant battu» n'est pas aussi évidente que celle de sa classique description dans les livres: enfant de moins de trois ans, chétif, mal vêtu, couvert de plaies pas toujours cicatrisées, avec de multiples fractures des os longs et terrorisé à l'approche des adultes (classique syndrome de Silverman). Souvent ce ne sera qu'un des éléments suivants qui permettra d'établir le diagnostic:

— Hématomes et ecchymoses multiples de siège inhabituel au tronc, cuir chevelu, visage

¹ Etude de M. Nigel Cantwell, secrétaire général, Défense des enfants, Genève, dans les Carnets de l'enfance. Unicef. Automne 1979.



Dans la société industrialisée ou post-industrialisée, l'enfant ne représente plus le même investissement affectif.

haïterait, un être hors du commun, un monstre maléfique, mais le plus souvent un individu quelconque rarement atteint de troubles mentaux caractérisés et sur un plan légal un être responsable. Par contre dans l'enfance des individus maltraitants, on découvre systématiquement des sévices, abandons, placements, mésestimes des parents. Cet itinéraire affectif a engendré des personnes porteuses fréquemment d'anomalies psychiques: absence de culpabilité, intolérance à la frustration ou encore incapacité de percevoir les besoins élémentaires de l'enfant.

Il est intéressant de souligner qu'un enfant maltraité est porteur d'une violence à long terme dans la société; il n'est pas rare qu'à son tour lui aussi batte ses enfants et le cycle infernal se pérennise.

Parents bourreaux d'enfants

L'image que les gens se font généralement de la relation mère-enfant (mère aimante, symbole d'une dévotion totale) a longtemps jeté un voile sur la tragédie des enfants maltraités. C'est en fait la psychanalyse qui est venue braquer sur cette vision idéalisée une lumière infiniment plus réaliste et crue. Elle nous a appris que cette relation est basée en partie sur la violence et que parfois plane au-dessus d'elle un désir inconscient de mort.

Le bourreau d'enfant n'est donc pas, comme on le sou-

Signaux d'alarme

Que faire pour rompre ce cercle vicieux? Dépister avant l'accouchement les mères en difficulté, et suivre les enfants régulièrement ensuite pendant les trois ou quatre premières années de leur vie. Il existe ce qu'on appelle des signaux d'alarme comportant une valeur prédictive avant,

(suite p. 27)

L'hospitalisation de l'enfant peut le mettre à l'abri d'une récurrence des parents tortionnaires.

ou «œil au beurre noir».

- Traces de coups de fouet, de sillons circulaires provoqués par des liens, d'estafilades de coups de rasoir... Ces plaies sont très souvent d'âges différents, ce qui témoigne de l'ancienneté et de la régularité des mauvais traitements.

- Brûlures dont la localisation alarmante (fesses, organes génitaux) est parfois évocatrice de l'agent responsable (cigarettes, fer à repasser, etc.).

Aux mauvais traitements physiques, il convient plus que jamais d'ajouter les sévices psychiques dont les suites sont souvent plus graves. Le comportement de ces enfants est d'ailleurs très caractéristique. Ils sont terriblement craintifs et peuvent avoir des réactions de fuite dès qu'un adulte vient vers eux. Lorsqu'ils sont en âge de s'exprimer, ils hésitent souvent à révéler l'origine de leurs coups, essayant de couvrir le ou les parents tortionnaires. L'enfant préfère se sentir mauvais lui-même plutôt que d'avoir des objets d'amour mauvais, expliquent les psychiatres.

Train de mesures

Devant cette association de lésions cutanées et de troubles du comportement, la probabilité de sévices est forte et impose une hospitalisation. Cette mesure permet de soigner l'enfant, de confirmer l'origine non accidentelle des lésions et de le protéger contre une récurrence. L'expérience montre que de simples mesures de surveillance par des travailleurs sociaux ou des infirmières de la santé publique suffisent dans une bonne partie des cas à éviter des récurrences. L'hospitalisation permet également de gagner du temps pour permettre au service de la protection de la jeunesse d'entrer en action.

Selon les cas, il examine si une thérapie familiale, un travail social individuel ou de groupe peuvent être envisagés. Parfois la seule mise à disposition d'une aide ménagère peut régler bien des conflits. Malheureusement l'expérience a aussi montré que parfois les parents n'admettent pas cette surveillance ou ne la supportent pas: ils y échappent en déménageant, soit à l'intérieur du pays soit en retournant dans leur pays d'origine, soit encore en envoyant l'enfant vivre ailleurs chez ses grands-parents.



Photos F. Delaite, Genève



en URSS et Coca prend sa revanche en Chine avec Carter. Coca est interdit dans les pays arabes pour avoir monté une usine en Israël, Pepsi s'y est installé.

Nouvelles formules

Dans les années 80, Roberto Goizueta, 4^e président de Coca-Cola, se lance alors à fond dans la diversification, talonné par Pepsi au hit-parade des ventes. La société s'adapte à la mode des boissons sans sucre et sans caféine; son «Diet Coke» ou «Coca Light», «Cherry-Coke», sorte de panaché à la cerise et au coca, obtiennent un succès farouche. Mais l'absolu coup d'éclat de Goizueta fut sans doute lorsqu'il annonça en 1985 le retrait des ventes du coca traditionnel (le «7X» du docteur Pemberton) et l'entrée en scène d'un dénommé New Coke ou 7x100 dont la dose de sucre était supérieure de 6 g. Ce qui fit dire à Roger Enrico, le président de Pepsi-co: «Ils ont enfin reconnu que c'est le goût du Pepsi qui est le meilleur.» Résultat: manifestations, slogans, banderoles, crises. Les papilles de l'Amérique profonde tressaillèrent d'indignation. «C'est comme si on avait affublé la Statue de la Liberté d'une minijupe» regrette le magazine *Time* qui ne plaisante pas avec les mythes fondateurs.

Surprise et renversement, le 10 juillet 1985, le géant d'Atlanta annonce brutalement son retour au fameux «7X» traditionnel nommé à l'occasion «classique». Résultat: cette nouvelle-canon fit immédiatement monter en flèche les actions de Coca et les ventes augmentèrent dans les six mois de 10%.

En Suisse, la consommation annuelle de boissons rafraîchissantes gazéifiées atteint quelque 400 millions de litres et Coca-Cola occupe le quart de ce marché avec 100 millions de litres.

Au-delà du succès commercial, le soda doux amer d'Atlanta est devenu l'objet d'un véritable culte. Dès l'origine, les publicitaires géniaux de Mc Cann Erickson ont su mettre en place toute une imagerie propre à déclencher des soifs aussi hygiéniques qu'irrésistibles. Aux pin-up pulpeuses d'avant la guerre font place dans les années cin-

quante des images et des slogans s'adressant directement aux jeunes. C'est une Amérique saine, dynamique, jeune et toujours habillée à la dernière mode qui est proposée. Avec le Coke, c'est l'élixir de jeunesse qui est bu. Les stars et idoles des années cinquante, Gary Cooper puis Ray Charles et Nancy Sinatra ne feront que renforcer le mythe par le film et par l'affiche.

Par-delà les illusions du marketing, la firme, fondée par Woodruff en 1923, s'est toujours attachée à développer ses œuvres philanthropiques. Pas un parc ou hôpital d'Atlanta qui n'ait bénéficié de ses largesses sans compter les subsides à la Croix-Rouge et à d'autres institutions charitables du monde entier.

Le Coca est-il bon pour la santé? Il circule, il est vrai à ce sujet des rumeurs surprenantes; un morceau de viande placé dans un verre de Coca se verrait dissoudre en l'espace d'une semaine ou mieux en une nuit; quelques gouttes de Coca sur la carrosserie de votre ennemi juré et le lendemain... la carrosserie serait perforée. Mais tout porte à croire que ces inepties ne reposent sur aucun fondement. En revanche la médecine a reconnu les vertus curatives du Coca puisque les pédiatres et certains généralistes n'hésitent pas à le prescrire. Gastro-entérites, angines cèdent devant le Coca débarrassé de son gaz carbonique. En Suisse il sert même de substitut nutritionnel chez les nourrissons allergiques au lait maternel. Il ne faut cependant pas oublier que Coca-Cola contient 10% de sucre, soit 18 morceaux par litre et favorise par conséquent l'apparition de la carie dentaire, notamment chez les jeunes enfants.

La Coke civilisation est née. C'est indéniable. 303 millions de verres de Coca sont bus chaque jour dans le monde, Coca est présent partout par la publicité et les gadgets, il est même rentré en littérature avec Zazie de Queneau, la BD avec Luky Luke. Sa consommation, contrairement au vin, n'est régie par aucun rituel. Sa force et son originalité résident dans la constance et la cohérence avec lesquelles pendant près d'un siècle le nom et le graphisme ont été gérés par la compagnie. □

(suite de la p. 9)

pendant et après la naissance. Voici quelques scénarios à risques:

– l'enfant-test dont on attend qu'il améliore la situation de la famille, qu'il assure un nouveau départ au couple et que l'on rend responsable de ne pas avoir répondu aux espoirs placés en lui;

– une mère célibataire ou divorcée qui vit avec un homme qui n'est pas le père de son enfant;

– une grossesse précoce vécue en solitaire.

Des organisations du genre «Main tendue» «Crèches de crise» ou «Parents anonymes» sont sans doute utiles pour décharger certaines foudres avant qu'elles ne frappent des innocents trop jeunes pour les esquiver ou pour se plaindre. «Empoigne le téléphone plutôt que ton enfant» telle est la devise de l'association «Parents anonymes».

Les causes

Indépendamment du profil psychique des parents «bourreaux d'enfants» évoqué plus haut, quelles sont les causes qui prédisposent et favorisent l'apparition de ce phénomène? Pour certains, les facteurs socio-économiques sont à mettre en première place: pauvreté, logement précaire, entassement, chômage... Pour d'autres, ce qui caractérise plutôt les parents agresseurs, c'est le marginalisme sous toutes ses formes: déracinement culturel, social, isolement volontaire ou involontaire au sein de la société, rigidité dans les principes réglant la conduite de soi-même et d'autrui. De toute manière, il est certain que le phénomène est multidéterminé. Dans les sociétés industrialisées ou post-industrialisées, l'enfant ne représente plus le même «investissement» affectif. Il est même vécu comme une source d'inconfort. En outre l'éclatement de la cellule familiale traditionnelle où les grands-parents jouaient un rôle stabilisateur certain est aussi à prendre en considération.

Mesures juridiques

On ne saurait terminer cette enquête sans parler de l'aspect juridique.

Que peuvent faire les lois pour mieux protéger les en-

fants victimes de mauvais traitements? Les condamnations prononcées en Suisse sont plutôt rares. Quand elles le sont, c'est presque toujours avec sursis. L'article 134 du Code pénal n'a pas confirmé, aux dires des juristes, les espoirs placés en lui, tant en ce qui concerne la protection que la prévention. En effet, la loi exige que l'on puisse apporter la preuve que le comportement des parents aura des conséquences sur la santé mentale et physique de l'enfant, que son développement intellectuel sera perturbé, que le geste était intentionnel, etc. Reste un autre moyen auquel on préfère avoir recours: l'application du droit civil dans le cadre des articles 307 et suivants. C'est une graduation de mesures: dans un premier stade on rappelle aux parents leur devoir: éventuellement l'autorité tutélaire désigne un curateur qui assistera les parents, l'enfant demeurant dans son milieu; mais si ce n'est pas possible, on le placera dans une institution ou une famille. En dernier ressort, la Cour de justice peut décider – si la situation est tout spécialement grave – le retrait de l'autorité parentale et la désignation d'un tuteur. Ces mesures civiles sont pourtant elles aussi prises lorsque toute autre solution a échoué. □

(suite de la p. 25)

– Cela ne me dérangerait pas.

– Pourquoi?

– Nous aurions deux bras de plus pour aider. Il y a encore beaucoup à faire dans ce village.

Les paroles de Gilberta reflètent une évidence qu'il m'est difficile de comprendre. Un poème ghanéen me vient à l'esprit:

“Woman Woman
how often you carry
the heaviness
of your soul... only to
empty it into songs.”